

PROGRAMME

Travail et handicap en France

- Définition, clichés, classification handicap
- Principales réformes handicap
- Les chiffres du handicap

Le "travailleur en situation de handicap" dans l'entreprise

- La RQTH
- Le recrutement facilité
- Les bénéfices pour le salarié
- Divers aménagements et adaptations
- Le statut :
 - conditions de travail
 - rupture du contrat de travail
 - incidence sur la retraite

Les principaux interlocuteurs, droits et obligations

- A l'extérieur de l'entreprise :
 - MDPH
 - inspection du travail
 - AGEFIPH et structures rattachées
 - entreprises milieu protégé ou adapté
- A l'intérieur de l'entreprise :
 - l'employeur et l'encadrement (obligation de prévention, de protection, interdiction des discriminations)
 - le médecin du travail (apports de la loi du 17 août 2015)
 - les partenaires sociaux (CSE)

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés : éléments financiers, la loi Avenir professionnel (loi 2018-771) du 5 septembre 2018

- OETH : entreprises assujetties
- Emploi direct des travailleurs handicapés (cdi, cdd, Intérim...)
- Autres alternatives :
 - sous-traitance
 - stagiaires
 - accords agréés
 - les dépenses déductibles
 - contribution AGEFIPH
- Déclaration annuelle de l'emploi des travailleurs handicapés :
 - élaboration
 - contrôle et sanctions

Aides à l'emploi et au maintien des travailleurs handicapés

- Les aides AGEFIPH :
 - aides ponctuelles individuelles, matérielles, techniques, humaines ou de formation (RLH)
 - aides dans le cadre d'une convention
- Les aides dans le cadre du droit à compensation.

Etapes de construction d'un projet global d'intégration et de maintien des travailleurs handicapés

- Les acteurs
- Le diagnostic
- Le plan d'action
- L'évaluation

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 02 au 03 novembre 2021
- 21 au 22 mars 2022
- 09 au 10 novembre 2022

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1650 € ht
repas inclus

RÉF. HADI

OBJECTIF

Maîtriser le cadre législatif et anticiper les situations de désinsertion professionnelle par une politique de GPEC adaptée

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Évaluer les apports loi Avenir professionnel (loi 2018-771) et ses décrets d'application
- Appréhender l'apport des différents interlocuteurs institutionnels
- Optimiser la gestion des aides financières à l'embauche et au maintien des personnes handicapées
- Maîtriser les rubriques de la déclaration annuelle
- Comprendre l'intérêt des accords agréés par l'Agefiph
- Combiner les éléments juridiques, financiers et organisationnels pour une réelle politique d'intégration

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail, personnel soignant et aidant
- Assistante sociale
- DRH, assistant RH, service du personnel
- Chargé de mission handicap
- Psychologue du travail
- Inspecteur en matière d'hygiène et de sécurité
- Membres de la CSSCT

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
D'UN PARCOURS,
CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS



Formation animée par :
MARTINE GRANADA



- Juriste - Spécialiste interventions handicap
- 20 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement de poste de travail pour personnes handicapées

- Coordinatrice de projets bilan de reconversion et maintien dans l'emploi

"Ma formation et ma longue expérience autour de la thématique du handicap me permettent de vous décrire les réalités de terrain, les difficultés et les obstacles ainsi que les réponses à toutes vos questions pour vous aider à avancer et développer des projets bénéfiques pour votre entreprise en valorisant l'humain."

Martine GRANADA

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION C3S

Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

Votre FORMATION

Cette formation sera l'occasion d'éclaircir l'ensemble des dispositifs existants pour favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Votre consultante vous propose une approche théorique, pratique et juridique pour une formation qui se veut complète et riche en partage.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Définition du travailleur handicapé (article 114 de la loi du 11 février 2005)
Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE



Envie d'aller plus loin ? Retrouvez ci-dessous, une sélection de formations complémentaires à la formation "Droits et intégration des travailleurs handicapés". Vous avez également la possibilité de composer votre propre itinéraire pédagogique avec les formations de votre choix.

Droits et intégration
des travailleurs
handicapés



Insertion professionnelle
des personnes
handicapées



Accessibilité et
adaptation des postes
de travail



-8% *

* Inscrivez-vous à 3 formations et obtenez une remise de 8%